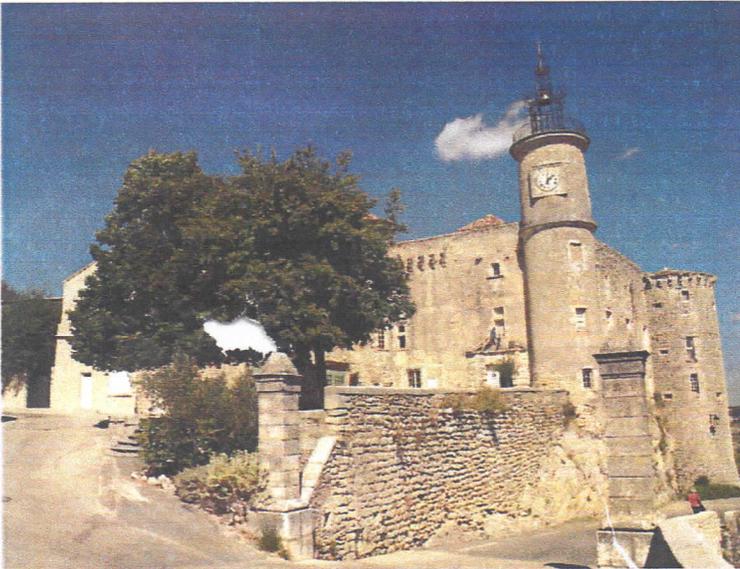


Lussan (Gard) rejoint Les Plus Beaux Villages de France !



Samedi 24 septembre 2016 à Lavardin (Loir-et-Cher), la commune de Lussan, dans le Gard, a été la seule retenue parmi les cinq candidatures examinées par la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France, instance en charge des décisions de classement au sein de l'association nationale. Elle succède ainsi à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), dernière en date des communes classées.

C'est officiel ! Depuis ce samedi 24 septembre 2016, «Les Plus Beaux Villages de France» sont désormais au nombre de 155 après le classement de la commune de **Lussan** (Gard) par la Commission Qualité de l'association nationale réunie cette fin de semaine à Lavardin (Loir-et-Cher). Situé à trente kilomètres à l'est d'Alès et vingt kilomètres au nord d'Uzès, le village est perché sur un piton rocheux

dominant la garrigue et embrassant un paysage ouvert sur les Cévennes et le mont Ventoux. Comme en témoignent son château du XVeS, qui abrite l'actuelle mairie, les vestiges de ses remparts, ses ruelles étroites aux maisons resserrées, ainsi qu'un second château en contrebas (XVIe S), Lussan a conservé sa structure médiévale mais présente également quelques témoins d'une histoire bien plus ancienne : le menhir de la «Pierre Plantée», l'un des plus hauts du Languedoc (5,60m), et les impressionnantes gorges des Concluses, creusées par l'Aiguillon, affluent de la Cèze... Un patrimoine préhistorique et géologique qui ajoute à l'attractivité du village. En prenant de la hauteur, on peut admirer la silhouette quasi circulaire et magnifiquement homogène qui a contribué à séduire de manière unanime les membres de la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France. **Lussan** devient ainsi la **quatrième commune du département du Gard** à obtenir cette distinction après **Aiguèze** (2005), **La Roque-sur-Cèze** (2007) et **Montclus** (2012).

A peine une candidature sur cinq retenue en moyenne

Parmi les **cinq communes candidates** au classement, celle de Lussan est la **seule à avoir été retenue** ce samedi par la très sélective Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France qui n'avait classé aucune commune en 2015 et une seule seulement en juin dernier : celle de Saint-Jean-Pied-de-Port située dans les Pyrénées-Atlantiques.

Avant d'obtenir le « sacre », le village a dû, comme les **20% seulement des communes candidates qui voient leur demande aboutir favorablement**, passer trois épreuves incontournables. Dans un premier temps, la commune sollicitant le classement doit répondre à **trois critères éliminatoires** : avoir une **population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants**, **deux sites ou monuments protégés** (Monument Historique...) et attester de sa volonté d'adhésion par **délibération municipale**. Si ces trois conditions sont remplies, la demande est recevable et le village fait alors l'objet d'une **expertise sur site** permettant, à l'aide d'une grille de **vingt-sept critères**, d'évaluer sa **qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale** ainsi que ses **efforts de mise en valeur**. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant la Commission Qualité de l'association qui a seule pouvoir de prononcer les décisions de classement. C'est la **signature de la « charte de Qualité »**, contrat d'engagement entre l'association et la commune classée, qui officialisera prochainement le classement de Lussan. Comme toutes les autres communes classées, le village fera l'objet d'une **ré-expertise** dans un délai de 6 à 9 ans.

Contacts Presse :

Mairie de Lussan : Jean-Marc FRANÇOIS, Maire
Tél : 04 66 72 90 58 / contact@mairie-lussan.fr

Les Plus Beaux Villages de France : Anne GOUVERNEL, Chargée de Communication
Tél : 04 73 29 39 97 ou 06 15 31 63 36 / anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org

